



Fiché bque de france et travail indépendant ?

Par **christine bray_old**, le **01/07/2007** à **22:48**

Bonjour,

Je suis fiché en Banque de France, je travaille actuellement avec les chèques emploi, et j'aimerais faire du télésecrétariat avec un statut d'indépendant...

Est-ce possible ?

Puis-je avoir un référencement auprès de l'URSSAF ?

Si les banques refusent d'ouvrir un compte professionnel, ai-je un recours (bque de france) ?

Merci beaucoup pour votre site et vos réponses.

Respectueusement